



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 13 novembre à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Mme Annie Laliberté et Messieurs Michel Boisvert, Joël Pelletier et Stéphane Cournoyer.

Est absente : Mme Myriam Chapdelaine

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

ORDRE DU JOUR

6550-11-2017

Il est proposé par M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6551-11-2017

Il est proposé par M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 2 octobre 2017 et ce sans modification.

ADOPTÉ

APPROBATION DES COMPTES

6552-11-2017

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 94 377.24\$

Salaires : 14 973.91\$

Total : 109 351.15\$

ADOPTÉ

RAPPORT MRC

6553-11-2017

M. le maire nous informe que les rencontres ont eu comme sujet le budget 2018.

RAPPORT DES COMITÉS

6554-11-2017

M. Joël Pelletier nous informe que la directrice de l'école est présentement en congé et qu'il y a une remplaçante et qu'il y aura deux (2) levées de fonds, soit la vente de chocolat et de pain.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

6555-11-2017

A) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #67-2017 – 87 RANG SAINT-THOMAS

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 67-2017, de M. André Tavares pour le 87 rang Saint-Thomas à Saint-Robert, lot 4 668 938, zone A-323 visant à autoriser un bâtiment accessoire existant d'une superficie de 189 mètres carrés, soit 89 mètres de plus que les 100 mètres carrés maximum prévus par la réglementation municipale (Règlement de zonage #356-2011, Chapitre 6, article 167). Certificat de localisation préparé par François Malo, arpenteur-géomètre, en date du 9 août 2017.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'accepter ladite dérogation.

ADOPTÉ

B) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #68-2017 – 765 RANG PICOUDI

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 68-2017, de Wildrid Laplante pour le 765 rang Picoudi à Saint-Robert, lot 4 668 036, zone A-312 visant à autoriser le morcellement du lot 4 668 036 en deux lots distincts. De ce fait, un des lots créés aura une profondeur de terrain de 38,88 mètres et de 64,26 mètres, ne pouvant ainsi respecter la profondeur moyenne de 60 mètres tel que prévu à l'article 59 du chapitre 3 du Règlement de lotissement #367-2012. Certificat de localisation préparé par Richard Dion, arpenteur-géomètre, en date du 11 septembre 2017.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Michel Boisvert, secondé par M. Joël Pelletier, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'accepter ladite dérogation.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil suivants déposent leur déclaration :

M. Gilles Salvas	M. Joël Pelletier
M. Michel Boisvert	M. Stéphane Courmoyer
M. Yan Bussièrès	Mme Annie Laliberté

DÉPÔT RAPPORT – DGE 1038

M. Jacques Bacon a déposé son rapport le 7 novembre 2017
M. Gilles Salvas a déposé son rapport le 13 novembre 2017

FORMATION NOUVEAUX ÉLUS

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Courmoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser les inscriptions de Messieurs Michel Boisvert, Yan Bussièrès et Mme Annie Laliberté à la formation obligatoire sur le comportement éthique, le coût d'inscription est de 281.69\$ / personne (taxes incluses) ainsi que la formation sur le rôle et responsabilité au coût de 362.17\$ / personne ainsi que les frais de déplacement et de repas remboursable avec preuve justificatives.

ADOPTÉ

NOMINATION PRO-MAIRE 2017-2021

Sur proposition de M. Yan Bussièrès, secondé par Mme Annie Laliberté, et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) qu'à tous les huit (8) mois, il aura rotation du pro-maire :

Michel Boisvert	novembre 2017	à	juin 2018
Yan Bussièrès	juillet 2018	à	février 2019
Joël Pelletier	mars 2019	à	octobre 2019
Stéphane Courmoyer	novembre 2019	à	juin 2020
Annie Laliberté	juillet 2020	à	février 2021
Myriam Chapdelaine	mars 2021	à	octobre 2021

ADOPTÉ

FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE – PL122

Sur proposition de M. Stéphane Courmoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la directrice générale à assister à deux (2) jours de formation sur la loi 122, qui aura lieu à Drummondville les 7 et 8 février 2018 au coût de 425.41\$ taxes incluses ainsi que les frais inhérents à la formation sur pièces justificatives.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #397-2017 CONCERNANT LE BUDGET 2018

M. Joël Pelletier donne avis de motion sur le règlement #397-2017 concernant le budget 2018.

Dispense de lecture est donnée.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #397-2017 CONCERNANT LE BUDGET 2018

Sur proposition de M. Stéphane Courmoyer, secondé par M. Yan Bussièrès et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter le projet de règlement #397-2017 tel que proposé.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 455 du CM, copie d'un projet de règlement est jointe en annexe du présent avis et remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉ

APPUI À LA VILLE DE SOREL-TRACY CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande d'appui de la Ville de Sorel-Tracy concernant le prolongement de l'autoroute 30 (A-30) vers l'est en boulevard urbain.

Après discussion sur le sujet et considérant que ce dossier constitue un enjeu essentiel pour le développement régional:

803



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

En conséquence, il est proposé par M. Michel Boisvert, secondé par M. Yan Bussières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

No de résolution
ou annotation

Il d'appuyer la Ville de Sorel-Tracy dans ce dossier, soit de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification, qu'avant d'entreprendre toutes démarches ou travaux techniques servant l'analyse ou à la réalisation de travaux menant au réaménagement d'une partie du boulevard Fiset en une voie de circulation avec une configuration à quatre voies de virage à gauche dans les deux sens, d'évaluer plutôt le projet de prolongement de l'autoroute 30 vers l'est, à partir du boulevard Poliquin.

ADOPTÉ

6564-11-2017

DEMANDE D'AZIMUT DIFFUSION – L'AVEUTURE T

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de ne pas acquiescer à la demande d'Azimut Diffusion et ce parce que la municipalité verse la somme de 1000\$/an à l'École Mgr Prince et ce pour combler le manque dans diverses activités.

ADOPTÉ

6565-11-2017

DEMANDE DE COMMANDITE – MÉLANIE PARENTEAU (ZUMBA)

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de verser la somme de 200\$ à Mme Mélanie Parenteau et ce soit pour le party zumba qui aura lieu en décembre 2017(100\$) et en mai 2018(100\$).

ADOPTÉ

6566-11-2017

RENOUVELLEMENT ENTENTE – SERVICES D'INSPECTION EN BÂTIMENT (GESTIM)

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le renouvellement de l'entente de services GESTIM inc. concernant les services d'inspecteur en bâtiment pour la période de janvier 2018 à décembre 2018.

L'offre fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

6567-11-2017

DON GUIGNOLÉE 2017

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Yan Bussières, il est unanimement résolu de verser la somme de 200\$ à la guignolée qui aura eu lieu le 3 décembre 2017 dans la municipalité.

Voir l'information dans le Journal Mon Patelin de décembre 2017 sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ

6568-11-2017

COURSE ET PIQUE-NIQUE ACTIF 2017 – COMPTE RENDU

M. Joël Pelletier nous fait le compte rendu de la course et du pique-nique actif 2017 et qu'une somme de 1957.20\$ sera remise à la Fondation en Vue de l'institut Nazareth et Louis-Braille.

Le rapport fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

6569-11-2017

FÊTE D'HALLOWEEN 2017 – COMPTE RENDU

M. Joël Pelletier nous informe qu'à la fête d'Halloween, + ou – 60 jeunes qui ont participé à l'activité de la fête d'Halloween qui a eu lieu le 27 octobre dernier.

Le compte rendu fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes

CORRESPONDANCES



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

DIVERS

A) REMERCIEMENTS AUX ÉLUS

Sur proposition de M. Stéphane Cournoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'envoyer une lettre de remerciements pour leur implication au sein de la municipalité durant leur mandat :

Mme Patricia Salvas, Mme Véronique Salvas et M. Gilles Latour

ADOPTÉ

B) MISE AU POINT

Suite aux élections municipales, le blog d'une robertoise (opéré par Mme Parent-Leduc) mentionnait que:

le maire en poste a assisté au souper-bénéfice des Chevaliers de Colomb le 23 octobre dernier et que contrairement à tous les autres candidats aux élections municipales qui y ont participé (dont elle et son mari), qu'il a été un des rares à faire payer son billet de 65\$ par les contribuables de Saint-Robert.

Or M. le maire Gilles Salvas demande à Mme Parent-Leduc de se rétracter et de retirer cette information qui est complètement fausse.

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de M. le maire Gilles Salvas.

ADOPTÉ

C) ENGAGEMENT SURVEILLANT(S) CHALET DES LOISIRS ET RESPONSABLE ENTRETIEN PATINOIRE

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'engager Mme Linda Sylvain comme surveillante et Mme Sabrina Séguin-Turgeon comme surveillant pour le chalet des loisirs et ce selon les recommandations de Mme Vickie Larouche, agente en loisirs de la municipalité, la période de décembre jusqu'à la fin mars et ce dépendamment de la température. Le salaire est établi selon l'entente.

De plus, nous allons retenir les services de M. Gilles Perron comme responsable de l'entretien de la patinoire et ce selon les recommandations de Mme Vickie Larouche, agente en loisirs de la municipalité, et le salaire est établi selon l'entente et la période est de décembre jusqu'à la fin mars et ce dépendamment de la température.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

CORRESPONDANCES

6571-11-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 05, M. Joël Pelletier propose la levée de la séance.

M. Gilles Salvas, maire

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

13 novembre 2017